Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin

TERMES DE REFERENCE

Assistance à maîtrise d'ouvrage du système d'information de la CDC Bénin – Phase 3

Consolidation, cohérence du SI et montée en autonomie

Septembre 2026

Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle,
2ème étage de l'Immeuble « Le JATOBA »
01 BP 1689 **Cotonou** (Rép. Bénin)

Tél. (229) 21 31 00 52/91 34 55 55
Fax. (229 21 31 00 53
N° RCCM RB/COT/20 B 26127

www.cdcb.bj
contact@cdcb.bj
IFU 4 2020 1119 8896

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE 4
II. CONTEXTE 5
III. LES ACTIVITES DEJA REALISEES 7
IV. CONSTAT D'AVANCEMENT ET ENJEUX RÉSIDUELS 7
V. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS 8
VI. AXES D'INTERVENTION 9
6.1 CONSOLIDATION ET ACHEVEMENT DES PROJETS EN COURS 10
6.2 ACCOMPAGNEMENT SI DE LA MONTEE EN CHARGE DES ACTIVITES DE FINANCEMENT DES PME 11
6.3 ARCHITECTURE, INTEROPERABILITE, INFRASTRUCTURE ET SECURITE DU SI 12
6.4 ACCOMPAGNEMENT DE NOUVEAUX PROJETS PRIORITAIRES 12
6.5 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE DU PORTEFEUILLE SI 13
6.6 CAPITALISATION, TRANSFERT DE COMPETENCES ET MONTEE EN AUTONOMIE 13
VII. PRIORITES, PERIMETRE ET HORS PERIMETRE 14
VIII. LIVRABLES ATTENDUS 14
IX. ORGANISATION ET MODALITES D'INTERVENTION 17
X. PROFIL ET COMPOSITION DE L'EQUIPE 28
XI. DUREE ET CALENDRIER INDICATIF 19
XII. MODALITES DE SOUMISSION ET DE SELECTION 20
XIII. ANNEXES 20

II. CONTEXTE

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de structuration et de modernisation de son système d'information, en cohérence avec son Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI), ses orientations stratégiques et la montée en puissance progressive de ses activités.

Une première étape structurante de cette transformation a été conduite dans le cadre de la « Facilité d'Appui pour l'Opérationnalisation des Caisses des Dépôts et Consignations des pays d'Afrique de l'Ouest », portée par Expertise France et financée par l'Agence Française de Développement (AFD). La CDC Bénin a ainsi bénéficié d'une première mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) du système d'information cible, destinée à l'accompagner dans la structuration, la planification et la sécurisation des premières étapes de mise en œuvre de son SI. Cette mission s'est inscrite dans une logique de déclinaison opérationnelle du SDSI et de mise en place des fondations nécessaires à la conduite du portefeuille de projets numériques de l'institution.

Cette première phase a notamment permis de structurer et de prioriser le portefeuille de projets SI, d'installer une gouvernance opérationnelle, de cadrer plusieurs projets stratégiques, d'accompagner la préparation des consultations et la sélection des prestataires et, pour les projets déjà engagés, de contribuer au suivi des phases de conception, de réalisation et de recette.

La revue du portefeuille conduite au cours de cette première mission a par ailleurs mis en évidence l'ampleur de la transformation à conduire. Le périmètre, initialement organisé autour de sept composantes, a évolué vers un portefeuille de quinze composantes SI, couvrant les applications métiers, les fonctions supports, la donnée, l'interopérabilité, les infrastructures et la sécurité. Ce portefeuille comprend la gestion des investissements (eINV/M-Invest), la gestion de la trésorerie et des placements (eTP), la gestion des risques financiers et ALM (eRisk), la Gouvernance, Risques et Conformité (GRC), la Plateforme Partenaire et les services en ligne, la gestion du patrimoine et des actifs, le système intégré de gestion des ressources humaines (SIRH), la plateforme de formation en ligne (Learning Management System – LMS), l'Intranet et les outils collaboratifs, la gestion électronique des documents et des courriers (GED/GEC), le Data Warehouse/Data Lake et la Business Intelligence (DW/BI), la gestion des interfaces et des API (Application Programming Interface – API Management), l'infrastructure (serveurs, virtualisation, stockage et sauvegarde), la sécurité et la continuité du SI (PCA/PRA et cybersécurité) ainsi que la supervision du SI et la gestion des services informatiques (monitoring/ITSM). La liste et le statut de chaque composante figurent en annexe 1.

Cette première intervention a également contribué à installer des pratiques communes de gouvernance et de conduite des projets SI : pilotage consolidé du portefeuille, formalisation des processus métiers, standardisation des livrables, organisation des recettes, suivi des tests, prise en compte des exigences de sécurité et premières orientations en matière d'urbanisation et d'interopérabilité.

Dans le prolongement de ces acquis, un renforcement de l'AMOA du système d'information cible a été mobilisé dans le cadre du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin (PAEB). Cette deuxième phase s'est inscrite dans une logique de continuité, avec un accompagnement davantage centré sur la mise en œuvre opérationnelle et la sécurisation des projets déjà engagés.

L'accompagnement a notamment porté sur trois projets majeurs du cœur de métier de la CDC Bénin :

1. eINV/M-Invest pour la gestion des investissements ;
2. eTP pour la gestion de la trésorerie ;
3. eRisk pour la gestion des risques.

L'AMOA est intervenue sur l'alignement des solutions avec les processus métiers, la stabilisation des besoins, la qualité et la reprise des données, l'organisation des recettes, le suivi des corrections et des évolutions ainsi que la coordination entre les directions métiers, la Division des Systèmes d'Information et les prestataires.

Cette deuxième phase a également permis d'élargir l'accompagnement aux enjeux d'infrastructure afin de disposer d'une vision consolidée de l'environnement technique existant et de préparer son évolution en cohérence avec la montée en charge des applications issues du SDSI. Les travaux ont notamment couvert le réseau, les serveurs et la virtualisation, le stockage et la sauvegarde, la sécurité, la supervision, les data centers et les dispositifs de continuité d'activité.

Ces deux séquences successives ont ainsi permis à la CDC Bénin de passer progressivement de la définition et de la structuration de son système d'information cible à la mise en œuvre effective de plusieurs de ses composantes structurantes.

La transformation engagée demeure toutefois une trajectoire pluriannuelle. Certains projets nécessitent encore des travaux de stabilisation, d'évolution, de mise en production ou d'appropriation, tandis que de nouveaux besoins numériques apparaissent en lien avec l'évolution des missions et des activités de la CDC Bénin.

Dans ce contexte, le programme Choose Africa 2 constitue un nouveau cadre permettant de consolider les acquis des interventions précédentes et de poursuivre l'accompagnement de la transformation numérique de la CDC Bénin, conformément au plan de travail annuel de l'assistance technique du programme.

La nouvelle phase d'AMOA SI prévue dans le dispositif d'AT CA 2 Bénin s'inscrit ainsi dans une logique de continuité, de consolidation et de montée en maturité. Elle vise à sécuriser l'achèvement des projets engagés, accompagner les nouveaux projets prioritaires, garantir la cohérence globale et l'interopérabilité du système d'information et renforcer progressivement les capacités internes de la CDC Bénin en matière de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage SI.

III. LES ACTIVITES DEJA REALISEES

Les interventions successives réalisées dans le cadre de la Facilité CDC puis du PAEB ont permis d'accompagner la CDC Bénin dans la structuration et la mise en œuvre progressive de son système d'information cible. Les appuis ont porté sur la structuration et le pilotage du portefeuille issu du SDSI, le cadrage fonctionnel des projets et la formalisation des processus métiers, la préparation des consultations et le suivi des prestataires, ainsi que l'accompagnement des phases de conception, de recette et de déploiement. Une attention particulière a également été accordée aux dimensions transverses nécessaires à la cohérence du SI, notamment l'architecture, l'interopérabilité, la qualité et la reprise des données, les infrastructures et la sécurité. Ces interventions ont notamment concerné plusieurs projets structurants tels qu'eRisk, eINV/M-Invest et eTP, ainsi que les infrastructures supportant progressivement les applications du SDSI. Les rapports PAEB confirment notamment cet accompagnement opérationnel sur les trois projets et sur le diagnostic de l'infrastructure.

Ces appuis ont permis de faire progresser significativement la maturité du portefeuille SI de la CDC Bénin, comme détaillé au chapitre suivant.

Ces travaux ont ainsi permis de poser les conditions nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du SI cible, tout en faisant apparaître les besoins de consolidation et d'accompagnement qui fondent la présente phase.

IV. CONSTAT D'AVANCEMENT ET ENJEUX RÉSIDUELS

Les travaux réalisés au cours des deux premières phases d'accompagnement ont permis de faire progresser significativement la mise en œuvre du système d'information cible de la CDC Bénin.

Le portefeuille SI se caractérise désormais par des projets présentant des niveaux de maturité différents : certaines solutions sont déployées ou proches de leur mise en production, tandis que d'autres nécessitent encore des travaux de stabilisation, de recette, d'intégration, d'évolution ou d'appropriation.

Le projet eRisk a notamment franchi une étape importante avec la stabilisation et la validation métier de sa version standard, son déploiement dans les environnements de la CDC Bénin et l'organisation de sa certification. Les enjeux portent désormais sur la consolidation de son utilisation opérationnelle et sur la mise en œuvre des besoins identifiés pour la version post-standard.

Le projet eTP présente également un niveau d'avancement significatif. Plusieurs processus ont été développés et testés et les travaux de reprise des données ont progressé. La recette fonctionnelle a été effectuée et la mise en production est imminente. Des actions restent néanmoins nécessaires pour sécuriser définitivement les données et les calculs, finaliser les interfaces et accompagner la mise en production, la stabilisation et l'appropriation de la solution. Les rapports d'accompagnement identifient notamment des

enjeux relatifs aux calculs, à la qualité des données, au reporting, aux interfaces et à la documentation.

Le projet eINV/M-Invest a quant à lui fortement progressé dans l'alignement de la solution avec les processus et les exigences métiers de la CDC Bénin. Sa recette a été effectuée et la solution est désormais en production ; les enjeux portent sur la stabilisation de son exploitation, la sécurisation des données et l'appropriation de la solution par les utilisateurs.

Au-delà de ces projets, la multiplication progressive des applications et des échanges de données fait désormais émerger un enjeu croissant de cohérence d'ensemble du système d'information. L'architecture, l'interopérabilité, la gouvernance et la qualité des données, la sécurité, les infrastructures, la documentation et les conditions de mise en production doivent être abordées de manière de plus en plus transverse.

Parallèlement, l'évolution des activités de la CDC Bénin fait apparaître de nouveaux besoins de digitalisation qui viendront progressivement enrichir le portefeuille SI. Leur intégration devra être préparée dès les phases de cadrage afin d'éviter la constitution de solutions isolées et de garantir leur alignement avec l'architecture et les référentiels existants.

La prochaine phase d'accompagnement devra ainsi répondre à quatre enjeux complémentaires :

1. achever et sécuriser les projets déjà engagés ;
2. accompagner le cadrage et la mise en œuvre des nouveaux projets prioritaires ;
3. renforcer la cohérence, l'intégration et la sécurité du SI cible ;
4. et poursuivre la montée en compétences des équipes de la CDC Bénin afin d'accroître progressivement leur autonomie dans la maîtrise d'ouvrage et le pilotage des projets numériques.

L'enjeu de cette nouvelle phase n'est donc plus seulement d'accompagner individuellement la réalisation des projets, mais de consolider les différentes composantes au sein d'un système d'information intégré, sécurisé, interopérable et durable, capable d'accompagner la montée en puissance des activités de la CDC Bénin.

Dans cette perspective, la poursuite de l'AMOA SI constitue un levier permettant d'assurer la continuité entre les investissements déjà réalisés et les prochaines étapes de transformation, tout en organisant progressivement le transfert des méthodes, outils et compétences vers les équipes internes de la CDC Bénin.

V. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

La mission d'AMOA SI a pour objectif général de sécuriser et de consolider la mise en œuvre du système d'information cible de la CDC Bénin, en appui à ses missions historiques comme à ses nouvelles responsabilités dans le financement des PME, et de renforcer durablement ses capacités internes de maîtrise d'ouvrage et de pilotage du SI.

Cet objectif général se décline en quatre objectifs spécifiques, qui correspondent aux quatre enjeux identifiés au chapitre précédent :

- **Objectif spécifique 1 –** achever et sécuriser les projets déjà engagés (eRisk, eTP, eINV/M-Invest) jusqu'à leur exploitation stabilisée ;

- **Objectif spécifique 2 –** cadrer et accompagner les nouveaux projets prioritaires [Gouvernance, Risques et Conformité (GRC), Plateforme Partenaire / services en ligne] et traduire en besoins SI les activités liées à Choose Africa 2 ;
- **Objectif spécifique 3 –** garantir la cohérence, l'interopérabilité et la sécurité du SI, dans une logique d'architecture d'entreprise ;
- **Objectif spécifique 4 –** renforcer la gouvernance du portefeuille SI et accroître l'autonomie de la CDC Bénin en matière de maîtrise d'ouvrage.

Les résultats attendus et les indicateurs proposés pour apprécier leur atteinte sont présentés ci-dessous. Les valeurs cibles seront arrêtées avec la CDC Bénin dans la note de cadrage de la mission.

Objectif	Résultat attendu	Indicateur de suivi
OS 1	La période de garantie d'eRisk est suivie et l'exploitation des évolutions post-standard est consolidée ; la mise en production d'eTP est accompagnée et l'exploitation d'eTP et d'eINV/M-Invest est stabilisée ; les décisions de mise en production sont instruites et présentées aux instances de la CDC Bénin.	Nombre de campagnes de recette préparées et suivies ; dossier de décision de mise en production produit pour chaque projet concerné ; taux de clôture des anomalies bloquantes et majeures (indicateur de contexte, dépendant des prestataires de maîtrise d'œuvre).
OS 2	Les besoins SI liés à Choose Africa 2 sont formalisés ; le paramétrage de la GRC est accompagné jusqu'à sa recette ; les livrables de conception de la Plateforme Partenaire / services en ligne sont revus et validés ; les autres nouveaux projets sont cadrés et, le cas échéant, les consultations préparées.	Avancement du paramétrage et de la recette de la GRC ; livrables de conception de la Plateforme Partenaire / services en ligne revus et validés ; nombre de dossiers de cadrage et de consultation produits pour les autres nouveaux projets.
OS 3	La cartographie du SI est actualisée ; les principes d'architecture, d'interopérabilité et de sécurité sont formalisés et appliqués aux nouveaux projets.	Part des nouveaux projets ayant fait l'objet d'un avis d'architecture ; cartographie des flux et interfaces à jour.
OS 4	La feuille de route et le dispositif de pilotage du portefeuille sont actualisés et utilisés par les instances de gouvernance ; le référentiel documentaire et la base de connaissances sont appropriés par les équipes internes.	Nombre d'instances appuyées par des tableaux de bord consolidés ; nombre d'agents accompagnés ; nombre de livrables types (note de cadrage, cahier de recette, procès-verbal de recette) produits.

VI. AXES D'INTERVENTION

Au regard des acquis des interventions successives réalisées dans le cadre de la **Facilité CDC** puis du **PAEB**, de l'état d'avancement différencié des projets du portefeuille SI et de l'émergence de nouveaux besoins liés à la montée en puissance des activités de la CDC Bénin, une nouvelle phase d'accompagnement apparaît nécessaire.

Cette évolution intervient également dans un contexte de **renforcement du rôle de la CDC Bénin dans le financement des PME**, notamment dans le cadre du projet **Choose Africa 2**, qui associe la CDC Bénin, le Fonds d'Investissement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises (FIGPME) et l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). Dans ce dispositif, la CDC Bénin assure notamment la gestion du mécanisme de

financement et la gestion fiduciaire du programme, ce qui renforce ses interactions avec l'ADPME, le FIGPME, les institutions financières partenaires et, plus largement, les acteurs de l'écosystème de financement des PME.

À ce titre, la présente mission d'AMOA SI — qui s'inscrit dans le plan de travail de l'assistance technique du programme — contribue directement à l'exercice de ces responsabilités en consolidant les systèmes nécessaires au suivi de la trésorerie et des flux (eTP), à la maîtrise des risques ALM (eRisk), au suivi des investissements (eINV/M-Invest) ainsi qu'au contrôle interne et à la conformité (GRC).

La Plateforme Partenaire / services en ligne, qui relève quant à elle du cœur de mission de la CDC Bénin, constitue un chantier prioritaire distinct.

Cette montée en charge fait émerger de nouveaux enjeux SI liés au suivi et à la sécurisation des opérations de financement, à la traçabilité des flux, aux échanges de données entre institutions, à l'interopérabilité des systèmes, au reporting et à la maîtrise des risques opérationnels et fiduciaires. Elle intervient parallèlement à la poursuite des projets issus du SDSI et à l'apparition de nouveaux besoins numériques.

La nouvelle phase d'accompagnement devra ainsi permettre de capitaliser sur les investissements déjà réalisés, sécuriser l'achèvement des projets en cours et faire évoluer le système d'information pour accompagner les nouvelles responsabilités de la CDC Bénin. Le besoin porte dès lors sur une AMOA SI transverse, couvrant les projets métiers, l'architecture et l'interopérabilité, les infrastructures et la sécurité, la gouvernance du portefeuille ainsi que le renforcement des capacités internes.

6.1 Consolidation et achèvement des projets en cours

Les projets engagés présentent aujourd'hui des niveaux de maturité différents. L'accompagnement devra donc être modulé en fonction de leur situation effective et des travaux restant à réaliser.

Il concernera notamment **eRisk, eTP et eINV/M-Invest**, ainsi que tout autre projet déjà engagé nécessitant une intervention de l'AMOA.

Pour **eRisk**, dont la version standard a été stabilisée, validée et déployée, l'accompagnement devra désormais se concentrer principalement sur la consolidation de l'exploitation des évolutions post-standard, dont la mise en production est prévue en novembre 2026, et sur le suivi de la période de garantie (décembre 2026 – décembre 2027), sur la durée de la mission : traitement des anomalies, respect des engagements du prestataire et appropriation par les utilisateurs.

Pour **eTP**, dont la recette fonctionnelle a été effectuée et la mise en production est imminente, les travaux devront permettre d'accompagner la mise en production et la stabilisation des processus, le suivi par le prestataire de la sécurisation des données et des calculs et de la finalisation des interfaces, ainsi que l'appropriation de la solution. Les travaux déjà réalisés montrent notamment des enjeux persistants sur les données, le reporting, les interfaces et la documentation.

Pour **eINV/M-Invest**, désormais en production après recette, l'accompagnement devra porter sur la stabilisation de l'exploitation, le suivi des anomalies résiduelles et des

évolutions, la sécurisation des données ainsi que l'appropriation de la solution par les utilisateurs.

De manière transverse, l'AMOA pourra intervenir, de façon proportionnée et dans la limite de l'enveloppe budgétaire, sur :

1. le suivi de la période de garantie d'eRisk et, le cas échéant, des recettes complémentaires ;
2. le suivi des anomalies et des corrections ;
3. le suivi des engagements des prestataires ;
4. ainsi que l'accompagnement de l'appropriation des solutions par les utilisateurs.

L'objectif est de sécuriser les investissements déjà engagés et d'amener progressivement les projets concernés vers un fonctionnement opérationnel stabilisé.

6.2 Accompagnement SI de la montée en charge des activités de financement des PME

Au regard de ses responsabilités dans la gestion du mécanisme de financement et la gestion fiduciaire du programme, la CDC Bénin est appelée à interagir avec plusieurs catégories d'acteurs intervenant à différents niveaux de la chaîne d'accompagnement et de financement des PME : ADPME, FIGPME, institutions financières partenaires et autres acteurs concernés.

L'AMOA devra accompagner la CDC Bénin dans l'identification et la traduction en besoins SI des processus, données et échanges associés à ces nouvelles responsabilités. La CDC Bénin facilitera l'organisation des échanges avec l'ADPME, le FIGPME et les institutions partenaires. Outre ces échanges, l'analyse sera conduite sur la base des documents disponibles.

L'accompagnement pourra notamment porter sur :

- La cartographie des processus et des échanges entre la CDC Bénin et les différents acteurs de l'écosystème de financement des PME ;
- L'identification des données nécessaires au traitement, au suivi et au pilotage des opérations de financement ;
- L'identification des besoins d'échange de données avec l'ADPME, le FIGPME et, lorsque nécessaire, les institutions financières partenaires ;
- La définition des besoins de suivi des financements, engagements, décaissements, remboursements et autres événements associés au cycle de vie des opérations ;
- La définition des exigences de traçabilité, de contrôle et de piste d'audit nécessaires à la gestion fiduciaire ;
- L'identification des besoins de reporting opérationnel, financier et de pilotage ainsi que des indicateurs nécessaires au suivi des dispositifs ;
- La définition des exigences relatives à la qualité, à la sécurité, à la confidentialité et à la gouvernance des données échangées.

L'objectif n'est pas nécessairement de créer une nouvelle application spécifique à Choose Africa 2, mais de **déterminer comment les solutions existantes ou prévues dans le SDSI de la CDC Bénin doivent évoluer, s'interfacer ou être complétées** afin de soutenir

efficacement ces nouvelles activités. Ces travaux donneront lieu à une note d'orientation SI Choose Africa 2 (Livrable 3, cf. chapitre XI).

L'AMOA devra, à ce titre, veiller à capitaliser en priorité sur les briques existantes du SI et à éviter la création de nouveaux silos applicatifs.

6.3 Architecture, interopérabilité, infrastructure et sécurité du SI

Avec la multiplication des applications issues du SDSI et l'intensification des échanges avec les acteurs de l'écosystème de financement des PME, les enjeux d'architecture et d'intégration deviennent une composante centrale de la transformation numérique de la CDC Bénin. L'interopérabilité ne doit ainsi plus être envisagée uniquement entre les applications internes de la CDC Bénin, mais également avec les systèmes des partenaires avec lesquels elle est appelée à échanger des données dans le cadre de ses activités.

L'accompagnement devra contribuer à actualiser la cartographie et les schémas d'architecture cible issus du SDSI et des phases précédentes, sans en reprendre la définition, à identifier les dépendances entre projets et à s'assurer que les nouvelles solutions s'intègrent dans les principes d'architecture, de sécurité et d'interopérabilité définis par la CDC Bénin. Lorsqu'ils n'existent pas encore, l'AMOA formalise les principes d'architecture, d'interopérabilité et de sécurité applicables aux nouveaux projets et les soumet à la validation de la DSI. Cet accompagnement portera notamment sur :

- La consolidation et l'actualisation des cartographies applicatives et techniques ;
- L'accompagnement des choix d'architecture ;
- La définition et la revue des échanges inter-applicatifs ;
- L'utilisation et la gouvernance des API ;
- La cohérence des référentiels et des flux de données ;
- La prise en compte des exigences de sécurité dès la conception ;
- Ainsi que l'accompagnement des évolutions d'infrastructure nécessaires aux nouvelles applications (formulation d'exigences et d'avis sur les projets, sur la base du diagnostic PAEB)

Cette intervention s'appuiera notamment sur les travaux de diagnostic déjà engagés dans le cadre du PAEB sur l'infrastructure.

L'objectif est progressivement de passer d'une approche centrée sur **l'architecture de chaque projet** à une véritable logique d'**architecture d'entreprise du SI de la CDC Bénin**.

6.4 Accompagnement de nouveaux projets prioritaires

La nouvelle phase devra également permettre à la CDC Bénin de disposer d'une capacité AMOA mobilisable pour le cadrage et la mise en œuvre de nouveaux projets numériques prioritaires.

Pour chaque projet, l'accompagnement est proportionné à son état d'avancement et pourra couvrir, selon les cas, la revue et la formalisation des besoins, la revue des processus cibles et des spécifications fonctionnelles, la définition des exigences d'architecture, de données, d'interopérabilité et de sécurité, et la préparation des dossiers de consultation.

Pour les projets non encore engagés, l'appui à la sélection des solutions et prestataires, ainsi que l'accompagnement de la conception, de la recette et du déploiement, n'interviendront que si le calendrier des projets le permet pendant la durée de la mission. Parmi les besoins déjà identifiés figurent notamment :

1. **La mise en œuvre d'une solution de GRC, dont le paramétrage est en cours. L'accompagnement devra permettre de sécuriser le paramétrage au regard du périmètre fonctionnel attendu**, d'aligner la solution avec les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques existants, de formaliser les processus concernés, de préparer la recette et son intégration avec les autres composantes du SI.
2. **La mise en place de la Plateforme Partenaire / services en ligne.** Compte tenu du caractère central de cette plateforme dans les missions de la CDC Bénin, l'AMOA traduit en exigences fonctionnelles les dispositions règlementaires applicables, sur la base des textes et analyses communiqués par la CDC Bénin, et accompagne la revue et la validation des livrables de la conception en cours.

À ces projets pourront s'ajouter, selon les priorités arrêtées par la CDC Bénin, avec approbation du Comité de suivi restreint et à charge constante, d'autres chantiers numériques entrant dans le portefeuille de transformation du SI.

6.5 Renforcement de la gouvernance et du pilotage du portefeuille SI

La montée en charge du portefeuille nécessite également de renforcer la capacité de la CDC Bénin à disposer d'une vision consolidée de ses projets et de leurs interdépendances. L'AMOA devra contribuer à maintenir et faire évoluer :

- Le dispositif de pilotage du portefeuille, notamment à travers la consolidation de la feuille de route SI ;
- Le suivi des échéances, risques et dépendances ;
- La priorisation des projets ;
- La coordination entre projets métiers et projets techniques ;
- La préparation des arbitrages ;
- Ainsi que la production d'une information synthétique permettant aux instances de gouvernance de suivre l'exécution du SDSI.

Une attention particulière devra être accordée aux **dépendances entre applications, données, infrastructures, interfaces et dispositifs de sécurité**, afin d'anticiper les impacts d'un projet sur les autres composantes du SI.

6.6 Capitalisation, transfert de compétences et montée en autonomie

Après les deux premières phases d'accompagnement, la nouvelle mission devra accorder une place renforcée à la **capitalisation et au transfert de compétences**, afin de permettre à la CDC Bénin d'accroître progressivement son autonomie dans la conduite de ses projets SI. L'accompagnement portera notamment sur :

- La consolidation du référentiel documentaire et des modèles de livrables ;

- La formalisation des méthodes de cadrage, de spécification, de recette et de conduite de projet ;
- La constitution et l'organisation d'une base de connaissances ;
- L'accompagnement des chefs de projets, référents métiers et équipes de la DSI ;
- Ainsi que le transfert progressif des méthodes et outils utilisés par l'AMOA.

Il devra également contribuer à clarifier et formaliser les rôles et responsabilités entre métiers, DSI, chefs de projets, prestataires et instances de gouvernance.

L'objectif recherché est de combiner l'accompagnement opérationnel nécessaire à la sécurisation des projets avec un transfert progressif des méthodes, outils et compétences, afin de renforcer durablement les capacités internes de la CDC Bénin en matière de maîtrise d'ouvrage et de pilotage de son système d'information.

VII. PRIORITES, PERIMETRE ET HORS PERIMETRE

Le périmètre de la mission couvre l'ensemble du portefeuille SI de la CDC Bénin, mais l'intervention active de l'AMOA est limitée aux composantes de niveau A ; les composantes de niveau B sont couvertes au titre de la vision transverse du SI (6.3 et 6.5) et celles de niveau C au titre de la mise à jour de la cartographie.

Trois niveaux d'intervention sont retenus : A – accompagnement actif (cadrage, recette, préparation de la mise en production, suivi) ; B – vision transverse (suivi des dépendances, exigences d'interopérabilité et avis d'architecture lorsqu'un projet est engagé) ; C – mise à jour de la cartographie uniquement. Le niveau de chaque composante, fixé en fonction de sa maturité, de ses échéances et de la capacité d'absorption des équipes, est arrêté par la CDC Bénin avant le lancement de la consultation. Il peut être révisé en cours de mission par le comité de suivi. Au sein du niveau A, l'accompagnement actif se concentre sur un noyau prioritaire : la GRC, la Plateforme Partenaire / services en ligne et le suivi de la période de garantie d'eRisk. Pour eINV/M-Invest et eTP, en production ou en mise en production imminente, l'appui est allégé et limité à la stabilisation de l'exploitation, au suivi des anomalies et à l'appropriation par les utilisateurs.

Composante du portefeuille	Statut actuel	Niveau d'intervention et contenu
eRisk (gestion des risques)	Version standard déployée ; évolutions post-standard en production en novembre 2026 ; garantie jusqu'en décembre 2027	**A**
eTP (gestion de la trésorerie)	Recette fonctionnelle effectuée ; mise en production imminente	**A**
eINV/M-Invest (gestion des investissements)	Recette effectuée et en production	**A**
GRC (Gouvernance, Risques et Conformité)	Paramétrage en cours	**A**
Plateforme Partenaire	Conception en cours	**A**

API Management, DW/BI, infrastructures (continuité, sécurité, supervision)	API Management à spécifier, DW/BI en production, Infra en cours d'amélioration	**B**
Gestion du patrimoine, SIRH, LMS, Intranet	Gestion du patrimoine (spécifiée et en cours) SIRH (en production), LMS (en production), Intranet (en production)	**C**
Autres composantes du portefeuille (liste en annexe 1)	GED/GEC : en production	**C**

En cas de contrainte de charge, l'ordre de priorité suit le niveau d'intervention : les composantes de niveau A sont traitées avant celles de niveau B, elles-mêmes traitées avant celles de niveau C. Au sein du niveau A, l'ordre est le suivant : (1) eTP, jusqu'à sa mise en production et sa stabilisation, et eINV/M-Invest, pour la stabilisation de son exploitation ; (2) eRisk, pour le suivi de la période de garantie et la consolidation de l'exploitation ; (3) Plateforme Partenaire / services en ligne ; (4) GRC. Les composantes de niveau B ne mobilisent l'AMOA qu'au titre de la vision transverse (6.3 et 6.5), et celles de niveau C qu'au titre de la mise à jour de la cartographie. L'ordre ci-dessus ne sert qu'à arbitrer la charge, la sécurisation des applications déjà livrées ou en mise en production imminente étant assurée en premier ; le noyau prioritaire défini plus haut détermine, lui, la profondeur de l'appui.

La mission n'inclut pas les activités suivantes, toute demande qui en relèverait fera l'objet d'une modification contractuelle préalable :

- le développement, le paramétrage et le déploiement technique des solutions, qui relèvent des prestataires de maîtrise d'œuvre ;
- l'exploitation, la maintenance et le support courant des applications et de l'infrastructure ;
- l'acquisition de licences, d'équipements ou de services d'hébergement ;
- les audits techniques de sécurité (tests d'intrusion) et les audits réglementaires ou financiers ;
- la plateforme mutualisée des produits d'épargne, composante distincte qui fait l'objet d'une mission d'AMOA séparée.

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables de la mission devront permettre d'assurer le pilotage global de l'assistance, de sécuriser la mise en œuvre des projets en cours et des nouveaux projets, d'accompagner l'évolution du SI en lien avec la montée en charge des activités de financement de la CDC Bénin, de maintenir la cohérence du système d'information cible et de favoriser la capitalisation et le transfert de compétences vers les équipes internes.

Les livrables contractuels, soumis à validation formelle, sont listés au chapitre XI. Les productions du présent chapitre constituent des productions courantes, réalisées au fil de l'eau selon les priorités du chapitre VII et proportionnées au niveau d'intervention de chaque composante (productions complètes pour le niveau A ; avis d'architecture et mise

à jour de la cartographie pour les niveaux B et C) ainsi qu'à l'enveloppe budgétaire ; leur liste et leur calendrier sont arrêtés dans la note de cadrage.

Domaine	Principaux livrables attendus
Cadrage et pilotage de la mission	Note de cadrage et plan de travail global de la mission ; feuille de route actualisée du portefeuille SI ; plans de travail par projet prioritaire ; tableaux de bord consolidés de suivi des projets, risques, dépendances et arbitrages.
Accompagnement des projets en cours	Documents de consolidation des besoins et règles de gestion ; rapports de revue des livrables des prestataires ; suivi consolidé des anomalies, écarts et décisions ; dossiers de préparation à la mise en production, selon le niveau de maturité des projets.
Recette et validation	Stratégies et plans de recette pour les projets ou évolutions le nécessitant ; cahiers et scénarios de tests ; rapports de recette et éléments nécessaires à la validation des solutions.
Financement des PME et gestion fiduciaire	Cartographie des processus, acteurs, données et échanges liés aux activités de financement ; expression des besoins SI associés ; cartographie des échanges avec l'ADPME, le FIGPME et les institutions financières partenaires ; besoins de traçabilité, de reporting, de contrôle et de piste d'audit ; recommandations d'évolution ou d'intégration des briques SI concernées.
Nouveaux projets prioritaires	Notes d'opportunité et de cadrage ; dossiers d'expression des besoins ; spécifications fonctionnelles ; contribution à l'élaboration des TDR et dossiers de consultation ; grilles d'analyse des offres et rapports d'appui à la sélection, uniquement si le calendrier des projets le permet.
Architecture, données et interopérabilité	Cartographie fonctionnelle et applicative actualisée du SI ; schémas d'architecture cible et d'intégration ; cartographie des flux et interfaces ; principes et exigences d'interopérabilité et d'utilisation des API ; exigences relatives aux données et référentiels ; avis d'architecture sur les nouveaux projets.
Gouvernance SI	Cadre actualisé de gouvernance du portefeuille SI ; matrices des rôles et responsabilités ; dispositifs de pilotage des risques et dépendances inter-projets ; supports consolidés nécessaires aux instances de gouvernance et d'arbitrage.
Capitalisation et transfert de compétences	Référentiel documentaire AMOA ; modèles et templates harmonisés ; guides méthodologiques ; base de connaissances consolidée ; supports de transfert de compétences et bilan des actions réalisées.
Reporting de la mission	Rapports périodiques consolidés d'activités ; rapport final présentant les réalisations, l'état du portefeuille SI, les recommandations, les actions restant à conduire et la feuille de route de poursuite.

La nature et le niveau de détail des livrables seront adaptés au niveau de maturité, au calendrier et aux besoins propres à chaque projet. Les livrables produits devront capitaliser, autant que possible, sur les modèles, référentiels, outils et documents déjà élaborés au cours des précédentes phases d'accompagnement, afin d'assurer la continuité

méthodologique, d'éviter la duplication des travaux déjà réalisés et de favoriser le transfert progressif des méthodes et compétences vers les équipes de la CDC Bénin.

IX. ORGANISATION ET MODALITES D'INTERVENTION

Le prestataire intervient principalement dans les locaux de la CDC Bénin, à proximité de la Division des Systèmes d'Information, avec des périodes d'intervention à distance.

La mission est placée sous la responsabilité de la Division des Systèmes d'Information de la CDC Bénin, qui en est également l'interlocuteur opérationnel principal ; les directions métiers concernées sont les référents de chaque projet. La mission est commanditée par la Direction Générale de la CDC Bénin, au travers de l'assistance technique d'Expertise France dans le cadre du projet Choose Africa 2 Bénin, sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le suivi repose sur :

- un point de suivi opérationnel toutes les deux semaines avec la DSI, le chef de projet de l'AT Choose Africa 2 et/ou son adjointe au projet ;
- un comité de suivi restreint de la mission mis en place par la Direction Générale de la CDC Bénin, réuni pour la validation de la note de cadrage et du rapport final ou à la demande en cas de besoin, pour ajuster les orientations et approuver les livrables ;
- des rapports périodiques d'activité mensuels, ainsi qu'une synthèse présentée au Comité Technique de Suivi (CTS) de l'assistance technique CA2, qui se tiendra pendant la période d'exécution de la mission.

En début de mission, la CDC Bénin et l'équipe d'assistance technique CA2 mettent à disposition du prestataire les livrables et référentiels des phases précédentes : SDSI, cartographies, rapports d'accompagnement, diagnostic d'infrastructure, modèles de livrables, plans de recette et registres d'anomalies. Afin de garantir l'égalité de traitement des soumissionnaires, une synthèse de ces éléments (liste et statut des composantes du portefeuille, calendrier prévisionnel des prestataires eRisk, eTP et eINV/M-Invest, état des anomalies ouvertes, inventaire des interfaces, date et horizon du SDSI) est jointe en annexes 1 et 2 des présents termes de référence.

Le prestataire doit :

- capitaliser en priorité sur les modèles, référentiels et outils existants ;
- moduler son appui selon la maturité de chaque projet et la capacité d'absorption des équipes ;
- travailler en binôme avec les équipes de la CDC Bénin, dans une logique de « faire avec » plutôt que de « faire à la place » ;
- respecter les règles de sécurité et de confidentialité de la CDC Bénin, les conditions d'accès aux environnements et aux données étant précisées dans le contrat.

Pour sa part, la CDC Bénin désigne un interlocuteur principal au sein de la Division des Systèmes d'Information et un référent par projet, assure leur disponibilité pour les ateliers de travail et les recettes, et donne accès aux environnements de recette et à la documentation nécessaires.

X. PROFIL ET COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée *a minima* de deux experts seniors complémentaires. Le soumissionnaire peut proposer une équipe plus étoffée ou une expertise complémentaire ponctuelle si sa méthodologie le justifie. Le soumissionnaire peut être un cabinet ou un groupement de consultants indépendants.

Le soumissionnaire propose le nombre de jours d'expertise et sa répartition entre les experts, dans la limite de l'enveloppe budgétaire maximale indiquée au chapitre XII. À titre indicatif, la charge de l'Expert 1 est estimée à environ 60 % du volume total et celle de l'Expert 2 à environ 40 %. Toute expertise complémentaire est proposée à l'intérieur de cette enveloppe.

Expert 1 — Chef de mission, AMOA et pilotage de projets SI (au moins 10 ans d'expérience)

- Il assure le pilotage global de la mission, l'interface avec la Division des Systèmes d'Information et les directions métiers concernées, et la qualité des livrables ; il est l'interlocuteur du comité de suivi.
- Il justifie d'une expertise avérée en AMOA et en pilotage de projets SI, de préférence auprès d'institutions financières.
- Il justifie d'une expérience avérée de pilotage de recettes et de reprises de données ; la connaissance des mécanismes de financement des PME ou de la gestion fiduciaire constitue un atout.
- Il assure le suivi opérationnel des projets en cours (6.1 : eRisk, eTP, eINV/M-Invest), l'accompagnement de la montée en charge des activités de financement des PME (6.2), le cadrage des nouveaux projets prioritaires (6.4 : GRC, Plateforme Partenaire / services en ligne), le renforcement de la gouvernance du portefeuille (6.5) et la capitalisation (6.6).

Expert 2 — Expert architecture, données et interopérabilité du SI (au moins 10 ans d'expérience)

- Il porte le regard transverse sur la cohérence du système d'information : cartographies, architecture cible, interopérabilité et sécurité (6.3), compétence en sécurité des SI et en infrastructure, en cohérence avec le SDSI de la CDC Bénin.
- Il appuie ponctuellement le premier expert sur les besoins SI liés à Choose Africa 2 (6.2) et sur les nouveaux projets (6.4) lorsque des enjeux d'architecture s'y posent.

Exigences transversales :

- Chacun des deux experts justifie d'une expérience en Afrique de l'Ouest, de préférence au Bénin.
- L'Expert 1 justifie d'une bonne connaissance des mécanismes des partenaires techniques et financiers. La connaissance des mécanismes des bailleurs par l'Expert 2 constitue un atout.
- Le soumissionnaire démontre une indépendance vis-à-vis des éditeurs et intégrateurs des solutions du portefeuille SI de la CDC Bénin, ainsi que des candidats aux consultations que l'AMOA est appelée à appuyer. Le titulaire de la mission

d'AMOA relative à la plateforme mutualisée des produits d'épargne (DIASDEV) n'est pas éligible à la présente mission.

XI. DUREE ET CALENDRIER INDICATIF

La mission a une durée contractuelle de 6 mois à compter de la signature du contrat. Le nombre de jours d'expertise est proposé par le soumissionnaire, dans la limite de l'enveloppe budgétaire maximale indiquée au chapitre XII. Son démarrage est prévu à titre indicatif en novembre 2026, sous réserve du calendrier de passation. Elle s'inscrit dans le calendrier de l'assistance technique Choose Africa 2 Bénin (mars 2026 – février 2029) et dans la première période de sa phase de mise en œuvre, dont les priorités du semestre septembre 2026 – février 2027 incluent l'AMOA sur le système d'information.

Jalon	Échéance indicative	Aboutissement
Etape 1 - Processus de passation de marché et contractualisation	Octobre 2026	N/A
Etape 2 - Note de cadrage, plan de travail global et état des lieux initial	À partir de novembre 2026	**Livrable 1 : Note de cadrage de la mission, comprenant l'état des lieux initial** (synthèse des livrables et référentiels des phases précédentes), les valeurs cibles des indicateurs, le plan de travail détaillé par chantier et la répartition de la charge par expert et par chantier.
Etape 3 - Mise en œuvre, accompagnement des projets en cours et des nouveaux chantiers	À partir de novembre 2026	**Livrable 2 : Feuille de route actualisée et rapports d'avancement des chantiers prioritaires**, couvrant, de façon proportionnée au niveau d'intervention défini au chapitre VII, les domaines détaillés au VIII. Livrables attendus (à l'exception du volet Choose Africa 2, objet du Livrable 3), notamment les jalons associés aux chantiers eRisk, eTP, eINV/M-Invest, GRC et Plateforme Partenaire / services en ligne.
Etape 4 – Jalon intermédiaire : note d'orientation SI Choose Africa 2	Au cours de l'étape 3	**Livrable 3 : Note d'orientation SI Choose Africa 2,** présentant la cartographie des processus, acteurs, données et échanges avec l'ADPME, le FIGPME et les institutions financières partenaires ; les besoins SI associés ; pour chaque besoin, l'option retenue parmi les briques existantes ou prévues au SDSI (conserver, faire évoluer, interfacer, compléter) ; les exigences de traçabilité, de piste d'audit et de reporting ; et une priorisation soumise à l'arbitrage de la CDC Bénin. Les arbitrages rendus sont intégrés à la feuille de route actualisée (Livrable 2).
Etape 5 - Rapport final de mission	≈ 1 semaine	**Livrable 4 : Rapport final** présentant la synthèse exécutive, le bilan des réalisations par axe au regard des indicateurs du chapitre V, l'état du portefeuille SI, le bilan du transfert de compétences, les recommandations et la feuille de route de poursuite à l'horizon de la fin de l'assistance technique Choose Africa 2 (février 2029). Il intègre les observations formulées lors de la restitution finale devant le comité de suivi.

La durée des étapes est proposée à titre prévisionnel. Les durées des étapes 2 à 5 pourront être ajustées sur proposition du prestataire, après accord de la DSI et d'Expertise France. Outre ces livrables, le prestataire devra produire des feuilles de temps à destination d'Expertise France.

XII. MODALITES DE SOUMISSION ET DE SELECTION

Chaque soumissionnaire remet une offre en deux composantes :

- **une offre technique**, comprenant la compréhension des présents termes de référence et des enjeux de la mission, la méthodologie proposée, le plan de travail et le calendrier détaillé, la composition et le CV de chaque membre de l'équipe, ainsi que les références de missions similaires ;
- **une offre financière détaillée**, précisant les honoraires par expert et par jour, le nombre de jours-experts mobilisés par axe de travail, et, le cas échéant, les frais remboursables.

Les offres sont évaluées selon les critères, sous-critères et pondérations précisés dans le règlement de consultation. Les critères techniques portent sur :

- la qualité et la pertinence de la méthodologie proposée au regard des enjeux de la mission ;
- l'expérience et la complémentarité de l'équipe proposée, en particulier en AMOA SI auprès d'institutions financières et en architecture du SI ;
- la connaissance du contexte béninois et ouest-africain et des mécanismes des partenaires techniques et financiers, notamment l'AFD ;
- la qualité du plan de travail et du calendrier d'exécution proposés.

La mission est réalisée dans la limite d'une enveloppe budgétaire maximale de 60 000 EUR. Les conditions financières sont précisées dans le règlement de consultation.

Le soumissionnaire propose, dans son offre financière, le nombre de jours d'expertise, leur répartition entre les experts et les honoraires journaliers correspondants. Les modalités de paiement sont fixées dans le contrat.

XIII. ANNEXES

Annexe 1 – Liste des quinze composantes du portefeuille SI de la CDC Bénin, statut actuel et niveau d'intervention de l'AMOA (cf. chapitre VII)

N°	Composante du portefeuille SI	Statut actuel	Niveau d'intervention
1	**Gestion des investissements — eINV / M-Invest**	Recette effectuée et en production	**A**
2	**Gestion de la trésorerie et des placements — eTP**	Recette fonctionnelle effectuée ; mise en production imminente	**A**
3	**Gestion des risques financiers et ALM — eRisk**	Version standard déployée ; évolutions post-standard en production en novembre 2026 ; garantie jusqu'en décembre 2027	**A**
4	**Gouvernance, Risques et Conformité — GRC**	Paramétrage en cours	**A**
5	**Plateforme Partenaire / services en ligne**	Conception en cours	**A**
6	**Gestion du patrimoine et des actifs**	Spécifiée ; mise en œuvre en cours	**C**
7	**Système intégré de gestion des ressources humaines — SIRH**	En production	**C**

N°	Composante du portefeuille SI	Statut actuel	Niveau d'intervention
8	**Plateforme de formation en ligne — LMS**	En production	**C**
9	**Intranet et outils collaboratifs**	En production	**C**
10	**Gestion électronique des documents et des courriers — GED/GEC**	En production	**C**
11	**Data Warehouse / Data Lake et Business Intelligence — DW/BI**	En production	**B**
12	**Gestion des interfaces et des API — API Management**	À spécifier	**B**
13	**Infrastructure, serveurs, virtualisation, stockage et sauvegarde**	En cours d'amélioration	**B**
14	**Sécurité et continuité du système d'information — PCA/PRA et cybersécurité**	En cours d'amélioration	**B**
15	**Supervision du SI et gestion des services informatiques — monitoring/ITSM**	En cours d'amélioration	**B**

Annexe 2 – Synthèse des informations de référence sur l'état des projets eINV/M-Invest, eTP et eRisk

Cette annexe met à la disposition de l'ensemble des soumissionnaires les principales informations dont disposent la CDC Bénin et les titulaires des phases précédentes, afin de garantir l'égalité d'information. Elle a été établie à partir des feuilles de route, procès-verbaux de réception et plannings des projets eINV/M-Invest, eTP et eRisk. Les dates sont indicatives et susceptibles d'évoluer.

2.1 eINV / M-Invest – gestion des investissements

Rubrique	Information
Statut	Recette effectuée ; solution en production. La mise en service officielle est prévue avant le démarrage de la mission.
Anomalies et évolutions en cours	Phase d'hypercare : finalisation de la correction des anomalies détectées et développement d'expressions de besoin complémentaires (clé primaire, enregistrement des instruments financiers, reporting). Une vingtaine d'anomalies sont ouvertes à la date de rédaction.
Reprise de données	Reprise des demandes de financement en cours, avec enregistrement des décaissements ; mise à disposition d'une base de données exploitable pour le projet BI.
Prise en main par les utilisateurs	Prise en main échelonnée : département Investissement, autres départements concernés, puis directions et Direction Générale.

Calendrier prévisionnel de la feuille de route (sept semaines, jusqu'à fin septembre 2026) :

Étape	Responsable	Période
1. Finalisation et transmission de l'expression de besoin	AMOA	Semaine 1

Étape	Responsable	Période
2. Finalisation des développements spécifiques liés aux nouvelles expressions de besoin	Maîtrise d'œuvre	Semaines 1 à 4
3. Finalisation de la reprise de données dans le logiciel	AMOA Qualité	Semaines 1 à 5
4. Séances de prise en main avec les utilisateurs	Chef de projet et AMOA Qualité	Semaines 1 à 6
5. Fin de l'hypercare et mise en service officielle de M-Invest	CoProj	Semaine 7

2.2 eTP – gestion de la trésorerie et des placements

Rubrique	Information
Statut	Recette effectuée ; réception provisoire prononcée en septembre 2026. Mise en production imminente.
Périmètre fonctionnel	Douze processus : paiement fournisseur (P1), reversement fiscal (P2), chargement et rapprochement bancaire (P3), placements DAT (P4), placements titres (P5), actions et FCP (P6), gestion pour compte de tiers (P7), prise en charge et encaissement des créances – pension livrée (P8), inter-compte financier (P9), budget de trésorerie (P10), consignations (P11) et déconsignations (P12).
Calendrier prévisionnel	Réception définitive à l'issue d'une phase d'accompagnement et de support technique d'un an à compter de la réception provisoire, soit jusqu'en septembre 2027. Cette période couvre l'essentiel de la durée de la mission.
Corrections et évolutions sous garantie	Le titulaire s'est engagé à corriger les anomalies et à réaliser des évolutions complémentaires sur l'ensemble des processus, sur le module Administration et sur les besoins complémentaires exprimés par les métiers. Le registre des anomalies est mis à disposition du prestataire au démarrage de la mission.
Besoins complémentaires exprimés	Expression de besoins des métiers (septembre 2026) : arrimage et traçabilité des ressources ; reporting et rapprochement des titres avec les sociétés de gestion et d'intermédiation ; états des placements à terme ; échelles d'intérêts ; situation quotidienne de la trésorerie.
Interfaces connues	Échanges avec la plateforme partenaire pour les consignations et déconsignations ; imports mensuels de données issues d'autres départements ; chargement des relevés bancaires ; import de la balance comptable.

2.3 eRisk – gestion des risques financiers et ALM

Rubrique	Information
Statut	Version standard déployée ; évolutions post-standard en cours. Le déploiement pilote et la mise en production de ces évolutions sont planifiés à l'automne 2026, au démarrage de la mission d'AMOA SI.
Prestataire	Titulaire du marché de maîtrise d'œuvre d'eRisk (identité communiquée au démarrage de la mission).
Anomalies et évolutions en cours	Implémentation des corrections issues des tests effectués par le métier. Les anomalies sont suivies dans le registre des anomalies, mis à disposition du prestataire au démarrage de la mission.

Planning prévisionnel d'octobre – novembre 2026 :

Activité	Période
1. Implémentation des corrections issues des tests effectués par le métier	Octobre 2026, semaines 1 et 2
2. Déploiement pilote et derniers tests	Octobre 2026, semaines 3 et 4
3. Formalisation de la recette sur l'environnement de pré-production	Novembre 2026, semaine 1
4. Déploiement en production de la plateforme	Novembre 2026, semaine 2
5. Formation des utilisateurs et des administrateurs	Novembre 2026, semaine 3
6. Recette de l'application	Novembre 2026, semaine 4
7. Phase de garantie, hypercare	Décembre 2026 – Décembre 2027

2.4 Autres éléments de référence

Élément	Information
Anomalies ouvertes	eINV/M-Invest : une vingtaine d'anomalies ouvertes à la date de rédaction ; eTP : anomalies traitées au titre de la garantie ; eRisk : corrections issues des tests métier en cours. Le registre à jour est mis à disposition au démarrage de la mission.
Inventaire des interfaces	L'inventaire détaillé est mis à disposition au démarrage de la mission ; la gestion des interfaces et des API (API Management) reste à spécifier. Interfaces identifiées à ce jour : eTP – plateforme partenaire ; eTP – autres départements (imports mensuels) ; eTP – banques (relevés) et comptabilité (balance) ; eINV/M-Invest – projet BI.
SDSI	Le SDSI est communiqué au prestataire au démarrage de la mission. Son horizon de mise en œuvre est aligné sur celui de l'assistance technique Choose Africa 2 (février 2029).
Documents disponibles au démarrage	SDSI, cartographies, rapports d'accompagnement, diagnostic d'infrastructure, modèles de livrables, plans de recette et registres d'anomalies (cf. chapitre IX).